



SECTION DE MARIGNANE

Dans le centre ville de Marignane, **LES RATS FONT LA FARANDOLE !**

De plus en plus nombreux dans les rues, les caves des immeubles, dans les jardins publics, ils rongent les câbles électriques, envahissent les réseaux d'égouts. Que dire de la surprise de les voir apparaître dans les cuvettes des WC !



La prolifération des rats représente
UN VRAI DANGER SANITAIRE.
C'EST UNE QUESTION DE SALUBRITÉ PUBLIQUE.
**LA MUNICIPALITÉ DOIT PRENDRE SES
RESPONSABILITÉS !**

Selon l'article L2212.2 du code des collectivités et la circulaire du 9/09/1978 : article 119-125.1-130.5, nous demandons au Maire de Marignane :

- De gérer le problème de ces nuisibles.
- De procéder à la dératisation par des moyens respectueux de l'environnement.
- D'informer et sensibiliser la population, les bailleurs ainsi que les propriétaires d'immeubles, de commerces et les restaurateurs sur la gestion des déchets.
- D'installer des poubelles hermétiques au Parc Camoin.
- D'assurer le ramassage quotidien des déchets en relation avec les différentes collectivités territoriales impliquées.

**RETROUVEZ-NOUS TOUS LES SAMEDI MATIN DE 10H À 12H
AU LOCAL PCF DU PARC CAMOIN.**